

**PUBLIC HEALTH AGENCY *of* CANADA**  
**AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE *du* CANADA**

**Surveillance du service des urgences**

**Blessures associées aux  
véhicules récréatifs motorisés hors route**

Systeme canadien hospitalier d'information et de recherche en prevention  
des traumatismes (SCHIRPT), tous âges, 1990-2007

**Section des blessures et de la violence envers les enfants**  
**Division de la surveillance de la santé et de l'épidémiologie**



Agence de la santé  
publique du Canada

Public Health  
Agency of Canada

Canada 

## Contexte et méthodes

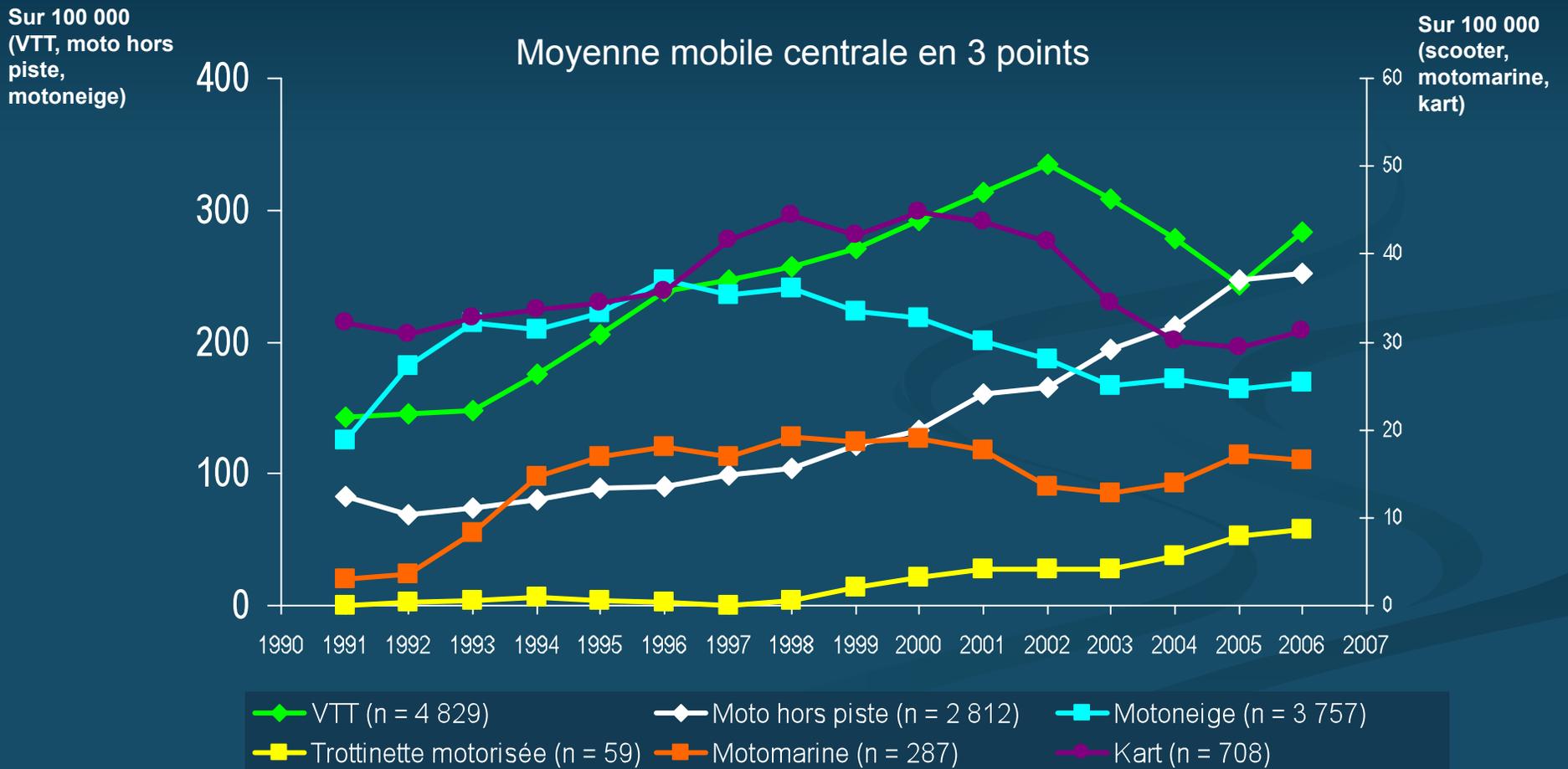
- Les véhicules récréatifs motorisés hors route (VRHR) existent en plusieurs modèles et tailles, et ont divers usages.
- Le potentiel de vitesse, ajouté à une réglementation plutôt laxiste (lorsqu'elle existe) et à une stabilité indéterminée (en particulier dans le cas des VTT et des motoneiges) exposent les enfants, les jeunes et les jeunes adultes canadiens à des risques de blessures graves.
- La base de données du SCHIRPT a servi à recenser les cas associés à l'*utilisation* des VRHR.
- Tous les groupes d'âge (1 934 235 dossiers compulsés) sont inclus.
- Données recueillies entre 1990 et 2007.

## Résultats et points saillants

- Le Graphique 1 indique la proportion ajustée, par année, selon une moyenne mobile, pour chaque type de véhicule.
  - Dans la base de données, la proportion ajustée de blessures associées aux VTT a suivi une courbe linéaire croissante jusqu'en 2002, pour ensuite décroître et s'aplanir.
  - Les blessures associées à la pratique du motocross augmentent de façon constante quant à la proportion de cas se présentant aux services d'urgence du SCHIRPT.
- Le Tableau 1 donne les diverses caractéristiques de chaque VRHR.
  - Le kart et la trottinette motorisée sont associés à l'âge médian le plus bas, tandis que la motoneige et la motomarine sont associées à l'âge médian le plus élevé.
  - L'âge médian des cas associés au VTT est en dessous de l'âge légal pour conduire.
  - Les cas associés à la motomarine représentent la proportion la moins élevée de fractures, mais le pourcentage le plus élevé de traumatismes crâniens fermés (TCF).
  - Les patients impliqués dans des incidents associés au kart étaient admis à l'hôpital légèrement plus fréquemment que la moyenne du SCHIRPT. Tous les autres VRHR étaient associés à des taux d'admission de 2,4 (trottinette motorisée) à 5,2 fois (VTT) plus élevés que la moyenne du SCHIRPT.
  - La moto hors piste est associée au taux de déclaration et d'utilisation du casque le plus élevé.
- Dans 5 % des cas associés à la motoneige, le patient était tiré par la motoneige (sur un traîneau, des skis ou une planche à neige); l'âge médian de ces patients était de 13,2 ans, comparativement à 23,3 ans pour les conducteurs, bien que le profil de blessures soit similaire (en % d'admissions, de fractures et de TCF).
- Dans environ 5 % des incidents associés à la motoneige, il y avait consommation d'alcool.
- Ces résultats permettront d'orienter la poursuite des recherches sur les blessures associées aux VRHR.

## Surveillance du service des urgences Blessures associées aux véhicules récréatifs motorisés hors route (VRHR) SCHIRPT, 1990-2007, tous âges

Proportion de cas sur 100 000 cas extraits du SCHIRPT par année



Graphique 1. Moyenne mobile centrale en trois points de cas se présentant à l'urgence associés aux véhicules récréatifs motorisés hors route, SCHIRPT, 1990-2007, tous âges

**Tableau 1.** Surveillance des cas se présentant au service des urgences pour blessures associées aux véhicules récréatifs motorisés hors route (VRHR), base de données du SCHIRPT, 1990-2007, tous âges

Caractéristique	Véhicule récréatif hors route					
	VTT <sup>A</sup>	Moto hors piste <sup>B</sup>	Scooter <sup>C</sup>	Kart <sup>D</sup>	Motoneige <sup>E</sup>	Motomarine <sup>F</sup>
n	4 829	2 812	59	708	3 757	287
Âge médian (ans)	15,0	14,4	12,3	11,9	22,6	20,0
Écart <sup>1</sup>	11,8 – 22,3	12,2 – 16,9	9,8 – 14,6	9,7 – 14,5	14,1 – 35,5	14,4 – 28,8
% hommes	73,9	91,4	55,9	72,1	71,8	65,9
% TCF <sup>2</sup>	8,5	6,6	8,5	5,8	5,6	9,8
% fractures <sup>3</sup>	40,1	44,6	44,1	20,8	34,7	17,4
% blessures internes <sup>4</sup>	3,1	1,3	0,0	1,6	2,5	1,7
% admissions <sup>5</sup>	33,6	25,7	15,3	8,2	32,4	18,8
% collisions <sup>6</sup>	1,4	1,8	6,8	0,7	3,2	0,0
% autres VRHR <sup>7</sup>	4,3	8,8	0,0	16,2	4,6	15,7
% port du casque <sup>8</sup>	71,0	87,3	61,1	82,2	56,9	9,1
% déclarations (n)	48,3 (2 332)	73,6 (2 070)	61,0 (36)	26,1 (185)	41,2 (1 547)	3,8 (11)

<sup>A</sup> Véhicule tout-terrain, à 3 ou 4 roues, *y compris* les modèles miniatures pour enfants, les buggys des sables et les cas impliquant des piétons et du remorquage;

<sup>B</sup> *Y compris* les minimotos et les incidents survenus sur les pistes de motocross et en d'autres endroits improvisés (champs, routes de campagne); à l'*exclusion* des motocyclettes et des mobyettes;

<sup>C</sup> Scooters ou trottinettes motorisées (debout); à l'*exclusion* des véhicules de transport pour les personnes handicapées; <sup>D</sup> La plupart des cas dans des installations récréatives commerciales (pistes), mais *y compris* aussi les installations « maison »; <sup>E</sup> Aussi appelé « skidoo »; à l'*exclusion* des cas impliquant des piétons; *y compris* le remorquage; <sup>F</sup> Aussi appelé véhicule aquatique personnel (VAP); <sup>1</sup> Écart interquartile : entre le 25<sup>e</sup> et le 75<sup>e</sup> percentile; <sup>2</sup> Pourcentage de tous les cas dans lesquels la blessure primaire était un traumatisme crânien fermé (traumatisme mineur ou intracrânien, commotion); dans le SCHIRPT, 7,7 % de toutes les blessures primaires étaient des TCF; <sup>3</sup> Pourcentage de tous les cas dans lesquels la blessure primaire était une fracture; dans le SCHIRPT, 19,9 % de toutes les blessures primaires sont des fractures;

<sup>4</sup> Pourcentage de tous les cas dans lesquels la blessure primaire était une blessure à un organe interne; dans le SCHIRPT, 0,3 % de toutes les blessures primaires étaient internes; <sup>5</sup> Pourcentage de tous les cas d'admission à l'hôpital; dans le SCHIRPT, 6,5 % de tous les patients étaient admis à l'hôpital;

<sup>6</sup> Pourcentage de tous les cas impliquant une collision avec un véhicule motorisé ni récréatif ni hors route en circulation (à l'*exclusion* des véhicules stationnés);

<sup>7</sup> Pourcentage de tous les cas impliquant une collision avec un autre VRHR du même type ou non. Dans le cas des motomarines, les autres VRHR comprennent les motomarines et d'autres véhicules aquatiques;

<sup>8</sup> Pourcentage de patients portant un casque (dans les cas où le port du casque a été déclaré – en % de déclarations).